

Diarrhée sur intoxication alimentaire



Mise à jour
08/11/2024

Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Dialyse ambulatoire

Epidémiologie

Agent infectieux

Staphylococcus aureus, *Clostridium perfringens*, *Bacillus cereus*

Réservoir

S. aureus: homme
C. perfringens: sol, homme, animaux
B. cereus: ubiquitaire

Mode de transmission



S. aureus: mains, nez, denrées alimentaires contaminés par les toxines (lait, plats aux oeufs, crèmes, pâtisseries, salades et sandwiches)



C. perfringens: viande ou dérivés (vol-au-vent, volailles) contaminés par les toxines

Période d'incubation



S. aureus: 1 à 6 heures



C. perfringens: 8 à 16 heures



B. cereus : 10-16 heures

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non indiqués en systématique

A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 -  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
 -  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2 cas) doivent être déclarées dans un délai de 24 heures
